



Bruits extérieurs

Avec l'arrivée des beaux jours, l'utilisation d'outils motorisés (scies, perceuses, raboteuses...) ainsi que des équipements de jardinage (tondeuses, tronçonneuses, motoculteurs) est encadrée par **arrêté préfectoral**. Pour les particuliers, ces activités sont autorisées aux horaires suivants : **du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h**. Le respect de ces horaires contribue à préserver la qualité de vie et la tranquillité de chacun.

Promenades en forêt : tenez votre chien en laisse

Comme chaque année, les propriétaires de chiens ont pour obligation de ne pas détacher leurs animaux en dehors des allées forestières, à partir du 15 avril. L'objectif est de préserver la faune sauvage durant une période marquée par le début de la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt ; ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous. **Entre le 15 avril et le 30 juin, la réglementation est plus stricte : vous devez tenir vos chiens en laisse lorsque vous vous trouvez en dehors d'une allée forestière et dans l'espace urbain.** Sont notamment considérés comme des allées forestières : les routes, les chemins, les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemins de promenade...). Cette règle vise à : éviter que vos chiens n'attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux, favoriser le repeuplement de cette faune sauvage. **À noter : Si vous ne respectez pas cette réglementation, vous encourez une amende forfaitaire de 135 €.**

Musique au Chambertin

Le festival **Musique au Chambertin** inaugure la **Guinguette du Chambertin**, organisée en partenariat avec l'Office de Tourisme. Le vendredi 8 mai à partir de 19h45, cette soirée festive proposera des concerts mêlant musique tzigane et électro, accompagnés de dégustations de vins de la Côte de Nuits et de bouchées gourmandes préparées par des acteurs locaux. Deux formules sont proposées : une soirée guinguette avec animations musicales (35 €) ou une formule incluant également le premier concert du festival à l'église Saint-Aignan (45 €). **Cet événement inédit invite à partager un moment convivial alliant musique et gastronomie, au cœur du vignoble.** Réservation obligatoire via la billetterie en ligne : shop.gevreynuitstourisme.com/billetterie/evenements/guinguette-du-chambertin

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Christophe Lucand - **SECRÉTAIRES DE RÉDACTION :** Service communication - **RÉDACTION-CONCEPTION :** Service communication - **CRÉDITS PHOTOS :** Ville de Gevrey-Chambertin - **ILLUSTRATIONS :** Ville de Gevrey-Chambertin / Pexel - **ISSN :** 2777-1725 - **TIRAGE :** 2000 exemplaires - **Distribution :** Assurée par les élus et vacataires - Imprimé sur papier recyclé et éco-labelisé

ACTUALITÉS

Concert de l'Écho du Chambertin

L'Echo du Chambertin a le plaisir d'annoncer un concert sous la direction de Marc-Erec Saint-Jean-Vitus. Rendez-vous le **dimanche 10 mai à 17h, à l'église Saint-Aignan** de Gevrey-Chambertin pour deux concerts avec piano, cuivres et flûtes, entrée libre. Renseignements : echoduchambertin21@gmail.com

Concert de la chorale Albasso

Pour son concert annuel, qui aura lieu le **samedi 6 juin à 20h à l'Espace Chambertin**, la chorale Albasso aura le plaisir de recevoir le Chœur en Ouche, de Velars-sur-Ouche. Entrée libre.

Fête de la Réserve naturelle

Du 12 mai au 1^{er} juin, une exposition photo dédiée à la Réserve naturelle sera présentée dans le hall du pôle administratif par le service Biodiversité de la Communauté de communes, mettant en lumière la richesse du patrimoine naturel local. Un livret-jeux, disponible au secrétariat de Mairie, invitera petits et grands à participer pour tenter de gagner des petits cadeaux. Rendez-vous ensuite le **samedi 30 mai, de 9h à 18h30 à la Combe de Brochon**, pour en apprendre plus lors d'une journée d'animations autour de l'art et de la biodiversité. Restauration et buvette sur place.

À NOTER

France Services

L'Espace France Services de la Communauté de Communes est à votre disposition pour vous accompagner dans tous types de démarches administratives au 3 rue Jean Moulin, à Nuits-Saint-Georges. Informations : 03 80 27 04 83 ou espace.fr.serv@ccgevreynuits.com

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS

ville-gevrey-chambertin.fr



Gibriaçois(es)!

VILLE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Numéro
65
MAI
2026

VILLE DE
**GEVREY
CHAMBERTIN**

LE MOT DU MAIRE

.....



Christophe LUCAND
MAIRE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Chères Gibriaçoises, Chers Gibriaçois,
Cher(e)s Ami(e)s,

Les 16 février et 20 avril derniers ont eu lieu les **Conseils municipaux consacrés aux finances de notre commune** : approbation du compte financier unique (CFU), affectation des résultats, vote du budget primitif 2026 et fiscalité, notamment. Ces différentes délibérations ont permis de faire un point sur notre situation financière qui demeure très saine malgré un contexte de plus en plus contraignant.

Avec un **excédent de fonctionnement de 542 809 € pour 2025**, le budget principal proposé s'inscrit dans la continuité des années précédentes, **s'équilibrant pour 2026 en dépenses et en recettes à 3 324 851 €**. Le budget d'investissement s'équilibre quant à lui à **3 777 375 €**. Nous restons cependant très vigilants sur l'évolution des différentes mesures gouvernementales préjudiciables à notre commune (dotation globale de fonctionnement tombée à 0€ en 2025, hausse des prélèvements de péréquation, ponctions sur les recettes fiscales communales notamment par une forte minoration des allocations compensatrices, etc.). C'est dans ce contexte que les élus ont choisi à l'unanimité de réviser nos ressources fiscales afin de compenser partiellement l'érosion due à l'inflation, en privilégiant, notamment, la hausse de la taxe d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires.

Ces orientations, justes et raisonnées, associées à une maîtrise des dépenses et à des mesures d'économies substantielles, sont déterminantes afin de **garantir la bonne santé financière à venir de notre commune**. Elles s'inscrivent dans la **poursuite des engagements pris auprès des habitants** et dans la **volonté résolue de prolonger le développement de notre commune**, toujours de manière ambitieuse et responsable.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Le Maire de Gevrey-Chambertin



Conseil municipal : 8 juin 2026 à 20h - Salle des Climats de Bourgogne
Retrouvez les comptes rendus et délibérations des conseils municipaux sur le site ville-gevrey-chambertin.fr
Prochains **bureaux municipaux** les **6, 13, 20 et 27 mai**

LUMIÈRE SUR



Pâques aux écoles

Les lapins de Pâques de la Ville ont fait escale à l'école Gaston Roupnel le vendredi 3 avril, en présence de Philippe Humbert et Sandra Michaud, Adjointes au Maire, et de Cindy Centrella, Conseillère municipale. **Les enfants des classes maternelles se sont prêtés avec enthousiasme à une chasse aux chocolats dans le verger municipal**, menant l'enquête avec curiosité et gourmandise pour retrouver les précieuses douceurs, dans une ambiance joyeuse et conviviale. **Les élèves des classes élémentaires ont également pu profiter de cette attention sucrée grâce à une distribution de chocolats à la sortie des classes, juste avant les vacances.**

📄 Secrétariat de Mairie :

Lundi : de 13h30 à 17h30,
(fermé au public le matin),
Mardi : de 13h30 à 17h30
(fermé au public le matin),
Mercredi : fermé
Judi : de 9h30 à 12h
(fermé au public l'après-midi),
Vendredi : de 9h30 à 12h
(fermé au public l'après-midi),
Samedi : de 9h30 à 12h

☎ 03 80 34 30 35

✉ mairie@gevreychambertin.fr

Votre bulletin municipal est
disponible dès sa publication sur
ville-gevrey-chambertin.fr





Avancée des Travaux de la RD 974

Les travaux de la traversée de la RD 974 se poursuivent. Les aménagements engagés répondent à plusieurs objectifs majeurs : renforcer la sécurité des déplacements, notamment pour les piétons et les cyclistes, réduire l'imperméabilisation des sols, développer la nature en ville et favoriser un cadre de vie apaisé et durable pour toutes et tous. **Les riverains sont priés de ne pas se stationner sur la zone de chantier, ni sur aucun espace en travaux et de se rediriger sur les zones de stationnement disponibles en dehors de la zone de travaux, notamment avenue de la Gare et place des Marronniers.** Les contrevenants s'exposent à une verbalisation, ainsi qu'à l'enlèvement de leur véhicule par la fourrière. **Soyez vigilants ! Pour la sécurité de tous, les conducteurs sont invités à respecter les limites de vitesse.** La Gendarmerie organise déjà des contrôles réguliers et des radars de chantier mobiles sont en cours d'installation.



Fleurissement de la commune

Les équipes des services techniques sont mobilisées pour préparer le fleurissement de la commune. Les jardinières prennent forme et sont en cours de confection, avec soin et savoir-faire. Ce travail en amont permettra d'embellir progressivement nos rues et nos espaces publics dans les prochaines semaines, pour le plaisir de toutes et tous pendant la saison estivale. **Cette année encore, des plantes vivaces et arbustives seront plantées pour assurer un fleurissement perpétuel.** Cela permettra de réduire les besoins en eau et d'optimiser le coût de l'entretien. **L'intégralité des arrosages en été s'effectue avec de l'eau de récupération.**



Fresque salle des Climats

Le jeudi 23 avril, à l'occasion du J-100 avant le grand départ du Tour de France Femmes avec Zwift 2026, la Ville a inauguré la **fresque éphémère réalisée sur les vitres de la Salle des Climats de Bourgogne.** Imaginée et conçue par l'artiste Lisaia, cette œuvre originale vient habiller la salle municipale aux couleurs de cet événement sportif d'envergure, tout en apportant une touche artistique et contemporaine au cœur de la commune. **Le Maire, les élus et les partenaires étaient réunis pour découvrir cette création,** qui participe pleinement à la dynamique engagée par la Ville pour valoriser son territoire et accompagner le passage du Tour de France Femmes avec Zwift 2026.

ACTUALITÉS

Cérémonie du 8 mai

Vous êtes invités à participer à la cérémonie du **8 mai 1945, victoire des forces Alliées et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.** Rendez-vous à **11h30 sur le parvis de la Mairie** pour le défilé et la cérémonie. Vous êtes invités à venir nombreux. En participant à cette cérémonie, chacun exprime un acte citoyen, contribue à faire vivre la mémoire de notre Nation et à transmettre les valeurs qui nous rassemblent.

Tour de France Femmes : devenez bénévoles !

Gevrey-Chambertin recevra le **Tour de France femmes avec Zwift le mardi 4 août 2026 pour l'étape n°4 du Contre-la-montre individuel** entre Gevrey-Chambertin et Dijon. Vous souhaitez vous investir dans l'organisation de l'événement (animation, sécurité etc.) ? **Inscrivez-vous dès maintenant en Mairie au 03 80 34 30 35 ou sur ville-gevrey-chambertin.fr**

Fête du Tour

Rendez-vous le samedi 30 mai 2026, de 10h à 14h, place des Marronniers pour une matinée festive et conviviale à l'approche du Tour de France Femmes 2026 ! Au programme : Course familiale ouverte à tous (vélos, trottinettes, marche...), échauffement en musique, atelier de réparation vélos, animations et ateliers créatifs, food truck sur place, **tee-shirt offert à chaque inscription et de nombreux lots à gagner !** Inscriptions : ville-gevrey-chambertin.fr/inscriptions-fete-du-tour-2026

À NOTER

Déclaration d'impôts 2026

La date limite de déclaration sur internet en Côte-d'Or est le **28 mai**. Attention : la déclaration papier doit être déposée au plus tard le **19 mai**.

La Mairie recrute

La Commune de Gevrey-Chambertin recrute un agent d'entretien à temps partiel en CDD (50 %) du 31 août 2026 au 16 juillet 2027. Mission : nettoyage/entretien des salles de classes et espaces communs à l'école élémentaire Gaston Roupnel. Emploi du temps annualisé : en période scolaire 17h30 hebdo et en période de vacances scolaires 20h en semaine 1 - congés en semaine 2. **Envoyez votre candidature au plus tard le 30 mai par courrier ou à l'adresse suivante : mairie@gevreychambertin.fr**

Permis de conduire sur smartphone - procédure simplifiée

Depuis fin mars 2026, l'import du permis de conduire dans l'application France Identité a été simplifié. A savoir : Les deux formats de permis de conduire sont acceptés (format carte bancaire ou format rose 3 volets). Pour cela il est nécessaire de disposer d'un compte France Identité, d'être majeur, de posséder une carte nationale d'identité au format carte bancaire et d'un smartphone compatible. Plus d'informations : www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18251. **À noter :** Vous pouvez présenter votre permis de conduire numérique lors d'un contrôle routier effectué par les forces de l'ordre. Il sera prochainement possible d'intégrer les données du permis de conduire numérique dans un justificatif de droit à conduire pour des démarches en ligne, ou dans le cadre d'une location de véhicule.

Cartes nationales d'identité et passeports : anticiper les démarches !

La Mairie vous informe que le délai actuel de délivrance des cartes d'identité et des passeports est d'environ 15 jours mais celui-ci est susceptible de s'allonger, en raison de l'augmentation du nombre de demandes avant l'été. Afin d'éviter tout désagrément, **il est fortement recommandé d'anticiper vos démarches si vous prévoyez un déplacement nécessitant un titre d'identité à jour.** La prise de rendez-vous pour le dépôt d'une demande peut s'effectuer directement en ligne ou en contactant les services de la Mairie au **03 80 34 30 35**. *Si vous avez effectué une demande de titre d'identité, nous vous remercions de bien vouloir attendre la réception du SMS de confirmation avant de vous présenter en Mairie pour le retrait.*

Jeunes de 16 ans : pensez au recensement citoyen !

Chaque jeune Français doit se faire recenser dans les trois mois suivant son 16^e anniversaire, auprès de sa commune de résidence. À l'issue de cette démarche, une attestation de recensement lui sera remise. Ce document est indispensable pour s'inscrire aux examens nationaux (comme le baccalauréat), passer le permis de conduire, et être automatiquement inscrit sur les listes électorales à partir de 18 ans. **La démarche peut s'effectuer en Mairie, en vous munissant d'une pièce d'identité et du livret de famille, ou en ligne sur le site : www.service-public.fr**

Registre canicule

Dans le cadre de la prévention des risques liés aux fortes chaleurs, les personnes âgées, fragiles ou isolées sont invitées à s'inscrire ou renouveler leur inscription sur le registre communal 2026. En cas de déclenchement d'une alerte canicule, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Gevrey-Chambertin assure **un suivi personnalisé et adapté à chaque personne inscrite**, afin de veiller à son bien-être et à sa sécurité. **Pour toute inscription ou renseignement, il est possible de contacter le secrétariat du CCAS au 03 80 34 04 60.**

RUBRIQUE

Environnement Comment consommer moins de carburant ?

Face à la fluctuation des prix des carburants, adopter quelques réflexes permet de maîtriser son budget tout en limitant son impact environnemental.

Une conduite souple et anticipée constitue un premier levier efficace : éviter les accélérations brusques, maintenir une vitesse stable et utiliser les dispositifs d'aide à la conduite permet de diminuer la consommation. À titre d'exemple, **une vitesse réduite de 10 km/h sur autoroute peut générer des économies notables de carburant.**

L'entretien régulier du véhicule joue également un rôle essentiel : **vérifier les filtres, surveiller la pression des pneus** ou encore retirer les équipements inutiles comme les coffres de toit permet de limiter les surconsommations. Certains équipements doivent aussi être utilisés avec modération : **limiter l'usage de la climatisation et couper le moteur lors des arrêts prolongés** sont des gestes simples mais efficaces.

Enfin, lorsque cela est possible, privilégier la marche, le vélo, les transports en commun ou le covoiturage permet de réduire durablement les dépenses et les émissions liées aux déplacements.

* Ministère de l'écologie

RUBRIQUE

La sécurité à Vélo !

Partager la route entre usagers est essentiel ! **Les cyclistes ont l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables lorsqu'elles existent.** Ces équipements sont conçus pour offrir un espace dédié, réduisant ainsi les risques de conflit avec les autres usagers. En l'absence de ces équipements, **les vélos doivent circuler sur la droite de la route, mais pas sur les trottoirs.** Leur usage par les cyclistes est interdit, afin de garantir la sécurité des déplacements à pied.

Seuls les enfants de -8 ans sont autorisés à rouler sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'avoir une vitesse raisonnable. **Chacun, par son comportement, participe à la sécurité collective.** La vigilance, et la courtoisie restent les meilleurs garants d'un partage de la route apaisé et sécurisé. **Tous les conseils pour prendre la route à vélo sont à retrouver sur preventionroutiere.asso.fr**